

VITUPERAROPHOBIE Phobie de la critique véhémence

*Phobie non officielle, non reconnue, non spécifique,
non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11*

du latin *vituperare*

Vitupérer : critiquer vivement.

Le verbe **vitupérer** signifie blâmer fortement, vivement et avec véhémence quelqu'un ou quelque chose. C'est un terme de registre littéraire ou soutenu qui exprime une critique sévère, souvent accompagnée de colère ou d'indignation.

Construction et usages

Selon le Dictionnaire Larousse et Le Robert, ce verbe s'utilise de deux manières :

- **Forme directe (transitive)** : Blâmer directement une personne ou une action.

Exemples : « Le directeur a vitupéré ses équipes pour leur manque de rigueur. »

« Il vitupère contre cette décision. »

- **Forme indirecte (intransitive)** : Protester vivement, pester ou tempêter **contre** quelque chose. Cet usage est aujourd'hui le plus fréquent.
 - *Exemple* : « Les usagers ne cessent de vitupérer contre les retards répétés des trains. »

Origine et évolution

Le mot est directement emprunté du latin *vituperare*. Il est construit à partir de *vitium* (le vice, le défaut) et de *parare* (préparer, fournir). Littéralement, vitupérer revient à « trouver des défauts » à quelqu'un ou quelque chose. L'action de vitupérer s'appelle une **vitupération**.

Principaux synonymes

- **Littéraires** : Fustiger, stigmatiser, invectiver, réprocher, fulminer, admonester.
- **Courants ou familiers** : Pester, déblatérer, rouspéter, râler, pester contre.

Antonymes

- Louer, encenser, complimenter, vanter, féliciter, approuver.

Vitupérer (verbe transitif direct et indirect, du latin *vituperare*, « blâmer, critiquer sévèrement », lui-même composé de *vitium*, « le vice, le défaut » et *parare*, « préparer, apprêter » — soit, littéralement, « mettre en évidence le vice »).

Le verbe signifie blâmer avec véhémence, critiquer violemment, en exprimant une indignation ou une colère manifeste. Il admet une double construction : transitif direct (« vitupérer quelqu'un, quelque chose »), plus classique et littéraire, et transitif indirect avec « contre » (« vitupérer contre les abus, contre l'injustice »), aujourd'hui la construction la plus courante à l'oral comme à l'écrit contemporain.

Sur le plan sémantique, *vitupérer* se distingue de ses quasi-synonymes par l'intensité affective qu'il porte. Là où « critiquer » reste neutre et « blâmer » suppose un jugement moral posé, *vitupérer* implique une charge émotionnelle — colère, indignation, véhémence — qui confine parfois à l'invective. Le terme relève d'un registre soutenu, littéraire, aujourd'hui perçu comme légèrement désuet ou précieux dans l'usage courant, ce qui lui confère souvent, employé hors contexte purement descriptif, une nuance ironique ou distanciée chez le locuteur qui l'utilise pour qualifier l'emportement d'autrui.

On notera également le substantif dérivé *vitupération* (le blâme véhément, l'invective) et l'adjectif *vitupérant* ou le participe *vitupéré*, d'usage plus rare.